

Le bois énergie dans le cadre des politiques régionales climat/énergie

*Comment soutenir cette filière tout en
garantissant la complémentarité
bois Énergie- bois d'œuvre
et la soutenabilité de la ressource ?*

Cas de la Région Rhône-Alpes
Colloque CIBE – 9 octobre 2012

Diapositive 1

SF00562 Sur la diapositive titre changer la direction (DRH - FORMATION) : Affichage>masque>masque des diapositives

Sur toutes les autres diapositives : changer la date de réunion et indiquer en pied de page le thème de la réunion :
Affichage >en-tête et pied de page
FORMATION 0056; 03/07/2006

Le soutien de la filière bois (énergie-œuvre), une politique transversale

Le soutien de la filière bois (bois énergie en particulier et à la filière forêt en général) dépend de nombreuses délégations/politiques :

- ▶ Ressources humaines : emploi, formation en lycées, formation professionnelle, apprentissage
- ▶ Agriculture/Forêt : soutien en amont
- ▶ Énergie : soutien en aval : aides directes, animation
- ▶ Aides « classiques » aux filières économiques, soutien au développement des territoires (CDDRA - PSADER)

La politique régionale de valorisation de la forêt et de la filière bois- Décembre 2006

4 enjeux identifiés :

- ▶ Améliorer la mobilisation du bois dans la lutte contre l'effet de serre (bois d'oeuvre, bois énergie, ressources locales)
- ▶ Assurer la pérennité et le renouvellement de la ressource forestière à long terme
- ▶ Promouvoir la multifonctionnalité des espaces forestiers
- ▶ Améliorer l'articulation amont - aval de la filière et favoriser l'emploi

La politique régionale de valorisation de la forêt et de la filière bois- Décembre 2006

4 niveaux d'intervention :

- ▶ Appui aux opérations sylvicoles :
 - démarches de certification de gestion durable des forêts.
- ▶ Aides aux entreprises :
 - modernisation des moyens de production des secteurs de l'exploitation forestière et de la première transformation du bois
 - accompagnement de projets collectifs.
- ▶ Accompagnement des actions territoriales, favorisant :
 - une forêt multifonctionnelle,
 - la valorisation des filières locales du bois.
- ▶ Appui aux initiatives des acteurs institutionnels regroupés dans des démarches interprofessionnelles.

Le « Bois énergie » en Rhône-Alpes (1)

- ▶ Une ressource abondante (8-9 Mm³/an) mais seuls 25% sont mobilisables dans les conditions techniques et économiques actuelles
- ▶ Potentiel de développement = ressource forestière principalement.
- ▶ Enjeux « classiques » d'amélioration de la disponibilité : les dessertes, l'équipement des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF), le maintien de la demande et des prix

Le « Bois énergie » en Rhône-Alpes (2)

- ▶ Une problématique « qualité de l'air » très présente : 4 PPA couvrant 37% de la population et un contentieux poussières.
- ▶ Un besoin de prise en compte des contraintes environnementales (sol, biodiversité...)

Des soutiens classiques

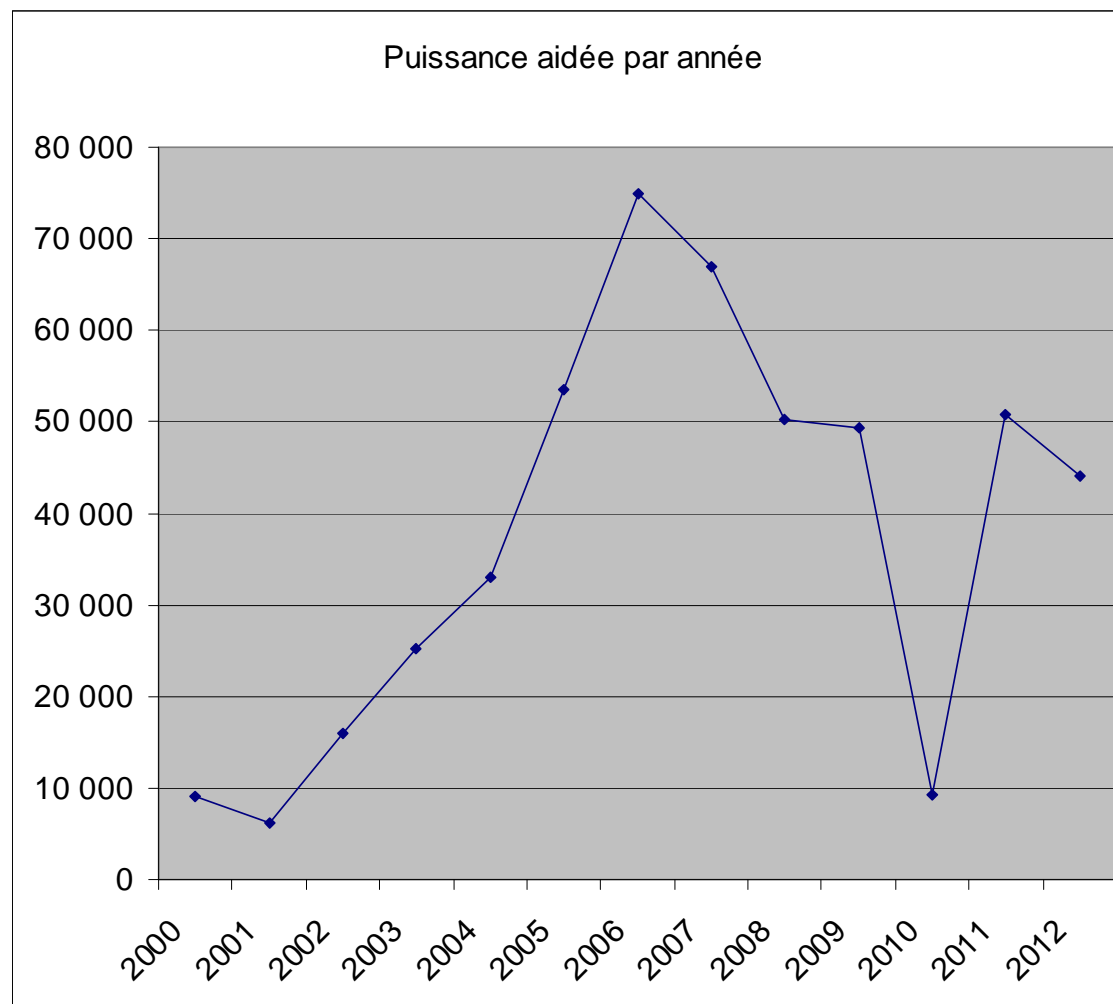
- ▶ Aides au réseau d'accompagnateurs :
 - Interpros (FIBRA, Propellet, ...) : démarches qualités, animation régionale ou locale, observatoire pro
 - Associations énergie : suivi annuel de l'offre/demande, accompagnement de projets10 à 15 etp concernés
- ▶ Aides directes :
 - Hangars, broyeurs, plateformes... (politiques agri et territoires)
 - Forêt : dessertes, PAT... (pol. Agri)
 - Chaufferies automatiques (politique énergie) : en 2012 : 100 chaufferies de 30 kW à 15MW, + de 5M€
 - Mise en œuvre de bois d'œuvre dans des appels à projets (AAP éco-matériaux), y compris dédiés à des essences locales (cf AAP « Pin Noir » dans la Biovallée)
 - Fabricants d'équipements : aide à l'innovation (cogénération, gazéification, filtrations...).

Le soutien « bois énergie » de la Région

- ▶ Un positionnement historiquement très fort sur cette filière
 - sous l'angle institutionnel (chaufferies dans les lycées dans les 80's)
 - sous l'angle des aides, directe et indirectes :
 - RA représente en moyenne 20% des chaufferies automatiques de France contre 10% de sa population.

Aides aux chaufferies (focus)

Une moyenne de 50MW nouveaux aidés par an, pour 100 à 150 dossiers (hors aides aux particuliers avant 2009).



Des atouts, des handicaps pour nos territoires

ATOUTS

- ▶ Une ressource énergétique renouvelable bien distribuée
- ▶ Une source d'emplois non délocalisables à des niveaux de qualifications accessibles
- ▶ Un coût de chaleur concurrentiel (ou presque)

FAIBLESSES

- ▶ Une filière appro. mal structurée
- ▶ Des tensions entre filières économiques sur la ressource
- ▶ Une accessibilité variable selon la géographie
- ▶ Une problématique de qualité de l'air/biodiv/sol aux conséquences pas toujours bien évaluées

Trouver le juste équilibre des approches ?

- ▶ Limites des dispositifs actuels :
 - Dispersion des aides publiques, fragilité financière par manque d'autofinancement des actions interprofessionnelles.
 - Manque de suivi réel des coupes réalisées
 - peu d'effet levier sur d'autres projets
 - Un certain manque de cohérence entre actions des acteurs interpro.
 - Manque de liens entre ce dispositif et les actions développées par les territoires (PSADER).
 - Émergence de projets déstructurants (ex : projets CRE)
- ▶ Rôle de la région ?
 - permettre de meilleures actions de coordination,
 - Donner une meilleure visibilité à l'échelle régionale, voire interrégionale,
 - ...

Merci de votre attention

Benoit LECLAIR

Vice-Président du Conseil régional de
Rhône-Alpes, délégué à l'Énergie et au
Climat